

Déclaration Liminaire au Comité Social d'Administration du Gard/Lozère (CSA)

À l'heure d'une dégradation massive de nos conditions de travail, s'est ouverte du 19 au 23 juin sur le territoire Gard/Lozère, **la semaine de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)**. Une séquence qui s'est finalement résumée à un envoi de lien sur les boîtes professionnelles des agents. L'administration démontre une fois de plus sa capacité à se détourner des préoccupations des agents par un artifice grossier. Alors même que l'administration dégrade et désorganise les conditions de travail d'une main, de l'autre, elle fait mine d'apporter des réponses sans qu'aucune réelle réflexion de fond ne soit menée sur les causes, tel un pompier pyromane. Pour preuve, le questionnaire sur la QVCT transmis à notre syndicat se résume à décrire le « process » entrepris et n'apporte aucune considérations quant aux résultats. Une démarche de plus, qui tente de rassurer nos technocrates, convaincus que l'affichage, les fiches actions, leurs process et groupes de travail suffiront pour faire illusion. Mais plus personne n'est dupe sur le détournement sémantique qui consiste à nous faire faire toujours plus avec toujours moins de moyens. L'inquiétante perte de sens dans nos missions de service public a pour conséquence de faire culpabiliser celles et ceux qui s'abîment voire se détruisent au travail. La CGT-PJJ n'ira pas sur ce terrain et maintient que la souffrance au travail doit être nommée. Rien ne sert de la nier pour qu'elle disparaisse. D'ailleurs, les registres Santé Sécurité au Travail (SST) font état d'un nombre conséquent de collègues placés en Congé Maladie Ordinaire et non déclarés en Accident de Travail alors que le lien entre leur souffrance et le travail mériterait d'être établi. **Il y a urgence de faire apparaître le lien de cause à effet.**

En hébergement et malgré un cadre réglementaire opposable, les collègues exercent toujours dans des conditions dégradées où les vies professionnelles et personnelles se confondent. La désorganisation du travail favorise la désorganisation de la vie personnelle qui accroît les risques psychosociaux. Malgré nos alertes répétées, rien ne change. Les arrêts maladies ou accidents de travail s'accumulent dans l'indifférence générale. Le protocole violence qui est censé accompagner les agents victimes sur leur lieu de travail est complètement absent des registres SST. Qu'en est-il ? Le 16 mai dernier, la CGT-PJJ vous alerte sur l'état du CEF par un tract « CEF NOUVELLE VAGUE , UN TSUNAMI PERPÉTUEL ». A ce jour, nos inquiétudes quant à la sécurité de nos collègues et des jeune pris en charge n'ont fait l'objet d'aucun retour de la part DT : *Circulez, il n'y a rien à voir !* **Sur ce point, la CGT-PJJ demande qu'un bilan social territorial et annuel soit mis en œuvre afin de faire apparaître clairement la dynamique RH de notre territoire.**

En Milieu Ouvert, le CJPM a un impact sans précédent sur les conditions de travail déjà délétères. Les collègues exercent à flux tendu et croulent sous les écrits et les audiences avec pour conséquence une diminution du temps effectif de prise en charge éducative. Les écrans remplacent les entretiens et les accompagnements sans que cela n'alerte l'administration. Les chiffres semblent être sa seule boussole et le CJPM lui offre une opportunité sans précédent pour détruire encore des postes socio-éducatifs au détriment de la santé de ses agents. Depuis l'arrivée du CJPM, soit depuis plus de 18 mois, aucune disposition n'a été concrètement prise. Les agents se retrouvent seuls avec leur conscience professionnelle. **La CGT-PJJ attend toujours des mesures concrètes sur ce point.**

S'agissant de l'état des locaux de l'UEMO de Bagnols-Sur-Cèze. Les inquiétudes des collègues relayées dans le registre SST, méritent une réponse de la part de ce CSA. Ainsi, la CGT-PJJ exige qu'une délégation soit organisée dans les meilleurs délais.

CGT-PJJ Section Gard Lozère

cgtpjj.gardlozere@gmail.com

S'agissant du projet territorial, longtemps réclamé par notre organisation syndical, nous laisse pantois. Ce document, manifestement à destination de la DIR et non des agents ou des cadres de proximité ne permet aucune appropriation concrète ou opérationnelle. Nous n'attendions rien... Nous avons, tout de même, été déçus !

Enfin, pour la CGT-PJJ, parler de qualité de vie au travail dans un contexte de report de l'âge de départ à la retraite est indécent et révoltant. L'administration continue de se complaire dans une démarche sémantique et idéologique qui ne dupe plus personne. Si elle s'interroge toujours sur les raisons du déficit d'attractivité de nos métiers et sur les volontés de départ de nos nombreux collègues, la CGT-PJJ a sa petite idée !

CGT-PJJ Section Gard Lozère

cgtppi.gardlozere@gmail.com